

110 000 habitants - 33 communes :

Allennes-les-Marais ● Anstaing ● Annoeullin ● Attiches
 Avelin ● Bauvin ● Bouvines ● Camphin-en-Carembault
 ● Cappelle-en-Pévèle ● Carnin ● Chemy ● Cobrieux
 Cysoing ● Ennevelin ● Fretin ● Genech ● Gondécourt
 ● Gruson ● Herrin ● Houplin-Ancoisne ● La Neuville ●
 Lesquin ● Louvil ● Noyelles-les-Seclin ● Péronne-en-
 Mélantois ● Phalempin ● Provin ● Sainghin-en-
 Mélantois ● Seclin ● Templemars ● Templeuve ●
 Vendeville ● Wattignies

Signalements d'avions :

Les vents d'Est soufflent sur l'année 2013

Dans le domaine de l'aviation, le facteur météo est essentiel, car les avions décollent et atterrissent face au vent, et n'empruntent pas les mêmes trajectoires selon qu'il souffle à l'Est ou à l'Ouest. Alors que les vents d'Est sont ultra minoritaires chez nous (15% en moyenne annuelle), l'année 2013 est exceptionnelle, avec 30% de vents d'Est, ce qui fait réagir les habitants et les élus des communes survolées par vent d'Est, comme Fretin et Templeuve. Via le SIVOM, une concertation avec l'aéroport est en cours pour atténuer les nuisances.

Hervé Verbrugge, vice-président délégué aux relations entre les habitants et l'aéroport, et Bernard Debreu, président du SIVOM, le constatent : «avec le beau temps, les vols vacances et les vents d'Est de cet été, il y a eu un pic de signalements d'avions bruyants». Béatrice Mullier, maire de Fretin et vice-présidente du SIVOM, a même rencontré le président de la SOGAREL, société gestionnaire de l'aéroport, Jean-Christophe Minot, pour trouver des solutions alternatives au survol des centres bourgs à basse altitude (entre 200 et 700 m au-dessus de Fretin).

Des solutions en concertation avec l'aéroport

L'Aviation Civile, qui dépend de l'Etat et établit trajectoires et plans de vol, a déjà demandé aux



Les élus du SIVOM, et notamment Béatrice Mullier, maire de Fretin (à droite sur la photo), ont évoqué les nuisances des avions par vent d'Est.

compagnies aériennes de faire décoller les avions le plus loin possible en bout de piste pour que les avions soient plus hauts, et donc moins bruyants, en arrivant au-dessus des maisons. Autre mesure envisagée : «nous voulons que les avions prennent leur virage le long de la voie ferrée, et non au-dessus des habitations», explique Béatrice Mullier. A l'écoute des revendications légitimes des riverains, l'aéroport va donc étudier avec l'Aviation Civile la faisabilité de cette demande. A l'unanimité, les élus des 33 communes du SIVOM soutiennent cette démarche, et lors du conseil syndical du mois de septembre, Bernard Debreu a proposé de poursuivre la concertation en organisant prochainement une réunion du SIVOM à l'aéroport de Lesquin, en présence des responsables de la société gestionnaire.



Les Tupolev 154 sont des avions d'ancienne génération, plus bruyants que les avions habituels. Deux rotations en provenance de Rostov (Russie) ont donné lieu à des signalements cet été. Il s'agit de vols exceptionnels.

Outre les conseils syndicaux internes, les élus du SIVOM travaillent également en partenariat étroit avec le SMALIM (Syndicat Mixte des Aéroports de Lesquin et Merville, propriétaire de l'aéroport, dont le siège est au Conseil Régional). Une rencontre a eu lieu le 11 octobre. Le but : trouver des solutions aux problèmes d'actualité, comme les survols par vent d'Est.

contacter l'aéroport de Lesquin

Si vous voyez un avion qui vole à trop basse altitude, qui est beaucoup plus bruyant que la normale ou dont la trajectoire est inhabituelle, vous pouvez le signaler à l'aéroport :

par courriel à :
environnement@lille.aeroport.fr

par téléphone au :
0800.59.10.59

par courrier :
**Aéroport de LILLE
SAS SOGAREL
C.S 90227
59812 LESQUIN Cédex**

Une réponse doit vous être apportée dans les 4 à 6 semaines.

L'échangeur sans le contournement

Depuis quelques mois, la position de l'Etat a beaucoup évolué sur la question de l'échangeur de Templemars et du Contournement Sud-Est de Lille (C.S.E.L). Comme l'explique Bernard Debreu, **«le Ministre des Transports a confirmé fin 2012 la construction de l'échangeur sur l'A1 à hauteur de Templemars, indépendamment du Contournement Sud-Est de Lille. C'est une nécessité et une urgence pour les habitants de notre secteur, et pour les entreprises de nos zones d'activités. Depuis, plusieurs réunions de préparation ont déjà eu lieu entre l'Etat et Lille Métropole Communauté Urbaine.»**

Le C.S.E.L reporté après 2050

Une autre nouvelle, tombée en juin, a soulagé les élus du SIVOM, unanimement opposés au tracé du

Contournement Sud-Est de Lille : l'Etat n'a pas retenu ce projet parmi les priorités de construction de nouvelles infrastructures de transport. En clair, le C.S.E.L est reporté après 2050... au moins. A la demande de Jean-Claude Sarazin, maire d'Avelin, les élus du SIVOM qui participent aussi au Schéma de Cohérence Territoriale, en cours d'élaboration pour les 15 prochaines années, sont sollicités pour que toute référence au Contournement Sud-Est de Lille soit effacée des documents d'urbanisme. Ceci dit, étant donné la saturation complète de l'autoroute A1 au niveau de la métropole lilloise, et même au-delà jusqu'au bassin minier, les élus du SIVOM continuent de plaider pour un autre contournement routier, plus large, et plus efficace pour éloigner la circulation en dehors de la métropole, notamment les camions qui transitent vers la Belgique.

sivom

syndicat intercommunal à vocation multiple
grand sud de Lille

tél : 03.20.62.91.27
sivom-sudlille@laposte.net